

L'Église américaine bafouée par le Législateur et incomprise par les siens

Author : Rédaction RC

Categories : [Obamacare vs. catholiques](#)

Date : 1 août 2009

Je ne l'apprends qu'aujourd'hui, car le document n'a été rendu public que le 30 juillet : le cardinal **Justin**

Rigali (*photo*), archevêque de Philadelphie et président de la commission pro-vie de la conférence des évêques américains, avait adressé la veille, 29 juillet, une lettre ([ici](#)

en anglais) aux membres de la commission parlementaire pour l'Énergie et le Commerce Intérieurs, pour souligner les dispositions pro-avortement implicites dans le projet de loi sur la réforme de la santé et les inviter à être « *neutres* » sur le problème de l'avortement.

Mon précédent article vous dira quelle suite le Législateur a cru devoir donner aux prières du

cardinal...

Pis encore, et selon l'adage bien connu qu'on n'est jamais mieux "trahi" que par les siens, trois grosses associations catholiques, impliquées dans les questions de soins, **Catholic Charities**

USA, la **Society of St. Vincent de Paul** et la **Catholic Health Association** ont conjointement fait, la semaine dernière, une démarche auprès du Législateur pour le presser de soutenir immédiatement et sans réserve la loi réformant la santé, l'**ObamaCare**, car « *la santé ne peut pas attendre* » (un slogan d'**Obama**, soit dit en passant), en faisant l'impasse sur la possibilité qu'ouvre la rédaction actuelle de cette loi d'assurer une couverture-avortement sur fonds publics. Et, c'est un comble, ces trois associations osent dénoncer au Législateur « *ces groupes qui ne soutiennent pas la réforme de la santé* », c'est-à-dire ceux qui, évidemment, veulent une vraie réforme de la santé, mais qui ont vu les menaces implicites dissimulées dans les 1 000 pages du projet de loi – bien des députés et des sénateurs n'ont pas eu le courage de les lire... Pas question de soutenir que ces trois associations seraient pour l'avortement – il ne faudrait quand même pas pousser... – mais leur manque de clairvoyance – et de prudence – sur ce qu'implique la loi projetée est confondant. Quand elle sera passée et que ces trois associations en verront les effets, il ne sera plus temps de se lamenter...